

# La responsabilité sociétale: la planète, les personnes et le profit sur un pied d'égalité

L'entreprise, les limites planétaires et la prospérité sociétale

---

25 Septembre 2018 (Lausanne, journée entière)

---

- Discussions: la durabilité, la responsabilité individuelle, sociétale et de l'entreprise;
- Prise de conscience: les défis planétaires auxquels, en tant qu'espèce, nous devons faire face;
- Temps de l'action: nous avons le pouvoir d'agir ici et maintenant et l'entreprise peut être le levier pour ce changement.

Cette journée de séminaire vous permettra de vous interroger, de questionner, de réfléchir, de comprendre, de vous remettre en question, d'échanger et d'analyser des exemples concrets d'entreprises qui ont fait le pas de mettre la durabilité avant le profit à court terme et d'avoir un impact positif sur la société.



**EXPERT  
SUISSE**

Audit  
Fiscalité  
Fiduciaire

## Public visé

Ce séminaire s'adresse autant aux CEO, aux CFO, responsables d'entreprise et auditeurs qui souhaitent comprendre les enjeux et défis planétaires; évaluer les risques potentiels auxquels s'exposent les entreprises qui ne respectent pas les limites matérielles et qui souhaitent intégrer des pratiques respectueuses de l'environnement et de la société dans leur modèle d'affaire.

## Contexte et problématique

Le monde tel que nous le connaissons doit faire face à plusieurs défis majeurs: changement climatique, perte massive de biodiversité, cycles biogéochimiques dérégulés, pollution locale, pénurie d'eau; mais aussi pauvreté, malnutrition, discrimination etc.

L'entreprise, acteur majeur de l'économie mondiale, est un élément essentiel pour faire face à ces défis et surtout doit être utilisée comme levier pour un impact positif.

Il faut d'abord comprendre ces défis et pourquoi une entreprise ne peut pas être durable si elle n'intègre pas ces éléments dans sa stratégie.

Il s'agit avant tout de mitiger les risques tout en ayant un impact positif sur la société. De nouveaux objectifs de gestion doivent être pris en compte pour le pilotage d'une entreprise.

Les auditeurs ont également un rôle clef à jouer en tant que conseiller, partenaire et acteur du changement.

## Objectifs

- Intégrer le concept de durabilité;
- Comprendre les défis planétaires;
- S'inspirer de cas réels de PME et multinationales;
- Devenir acteur du changement et faire sa part.

## Thèmes

- Durabilité: passé, présent et futur
- Responsabilité personnelle, sociétale, de l'entreprise
- Limites environnementales planétaires et locales
- Besoins et développement humain
- Consommation et production durable
- RSE et stratégie d'entreprise
- Cas pratiques

## Méthode

Ce séminaire se veut très interactif, vise à amener une réflexion profonde et doit permettre des échanges entre les participants et les intervenants. Des exemples pratiques sont prévus dans la journée et chacun pourra repartir avec un plan d'action à mettre en place en tant qu'individu et faisant partie d'un ensemble plus grand.

## Responsable du séminaire

**Sara Gnoni**, CEO et fondatrice de The Positive Project, experte-comptable diplômée, conseillère en environnement, certifiée GRI, membre Sustainable Finance Geneva

## Conférenciers

**Sascha Nick**, CEO et fondateur de CO2-monitor; Professeur de durabilité à la Business School Lausanne (BSL) et chargé de cours à Université de Lausanne (UNIL)

**Christophe Barman**, CEO et fondateur de Loyco, Msc Economic & mgt, Associate in Risk Management (ARM-E), Président de la Fédération Romande des Consommateurs (FRC), du prix IDDEA et de Genève Snowsports

**Esther Bares**, Sustainability Reporting Manager chez Philip Morris, précédemment chez Novartis et SGS



Sara Gnoni



Sascha Nick



Christophe Barman



Esther Bares

### Date

25.09.2018 journée entière

### Lieu

Hôtel de la Paix  
Avenue Benjamin Constant 5  
1003 Lausanne  
[www.hoteldelapaix.net](http://www.hoteldelapaix.net)

### Prix du séminaire

CHF 780.- non-membre  
CHF 680.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

### Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

### Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

# Information/Administration

- Non-membre  
 Membre ASAI  
 Collaborateur spécialisé ou expert  
membre individuel d'EXPERTsuisse

**La responsabilité sociétale: la planète,  
les personnes et le profit sur un pied d'égalité**

- 25 Septembre 2018 (Lausanne, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Adresse privée

Société

Rue

Complément sur la société

NPA/Ville

Rue

Téléphone privé

NPA/Ville

- Facture à l'adresse privée  
 Facture à l'adresse professionnelle  
 Correspondance à l'adresse privée  
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:  
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59  
ou via notre site internet [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch)

## Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch). En particulier:

### Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

**Délai d'inscription/Annulation:  
Un mois avant la date du séminaire**

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

### Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

**Annulation** jusqu'au délai d'inscription: sans frais  
**Annulation** après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-  
**Annulation** une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

### Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.